

La Société fribourgeoise d'éducation [suite]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **69 (1940)**

Heft 6

PDF erstellt am: **17.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PARTIE NON OFFICIELLE

La Société fribourgeoise d'Education

(Suite)

Tous les membres du corps enseignant se mettent avec ardeur à l'étude des trois questions proposées. Les rapporteurs sont nommés. M. Progin, instituteur à Neirivue, traitera le sujet suivant : *De l'importance d'une bonne école normale*, etc. M. Wicht, instituteur à Courtion, rapportera sur la deuxième question : *Manière d'enseigner les branches non obligatoires*, etc. Enfin, M. Villard, instituteur à Châtel-St-Denis, résumera les travaux de ses collègues sur le troisième sujet : *De l'enseignement des choses*, etc.

La date du 5 août approche. M. Horner, au nom du Comité, lance un vibrant appel aux sociétaires et à tous ceux qui s'intéressent à l'instruction et à l'éducation de l'enfance. Le *Bulletin* du 1^{er} août publie le programme de la séance. Pour tous ceux qui aiment l'histoire, évocatrice de tant d'utiles leçons pour l'heure présente, cet ordre du jour a son intérêt. Nous le reproduisons en laissant à chacun le soin d'établir des comparaisons entre cette époque déjà lointaine et la nôtre et de tirer d'un tel rapprochement les conclusions qui s'imposent. « La séance s'ouvrira à 9 heures précises au Lycée. Discours d'ouverture du président. — Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée. — Lecture des trois rapports et discussion. — Comptes de la Société pour l'année 1872-1873. — Renouvellement du Comité. — Désignation du lieu de la prochaine assemblée. — Propositions individuelles. — Clôture de la séance à 1 heure. — Cortège se rendant pour le banquet à la salle de la Grenette. — Dîner à 2 fr., vin compris.

Nous avons le plaisir d'annoncer :

1. Que M. le Directeur de l'Instruction publique donne à MM. les instituteurs l'autorisation générale d'accorder vacance le 5 août prochain ;

2. Que les Directions de chemins de fer de la Suisse occidentale et de la ligne Bulle-Romont accordent pour les 4, 5 et 6 août, la faveur de la demi-taxe à tous les sociétaires qui seront munis de la carte de légitimation. Ces cartes seront envoyées avec le présent numéro du *Bulletin*.

Complet fut le succès de la réunion de Fribourg. Les journaux de l'époque : le *Chroniqueur*, l'*Ami du Peuple* et la *Liberté* donnèrent de la séance des comptes rendus très détaillés et fort élogieux. Jamais les organisateurs n'auraient osé espérer que le nombre des assistants fût plus fort qu'à Romont. Il a, cependant, été dépassé d'une centaine. La jeune Société est dans toute la vigueur de son printemps ; une sève généreuse l'anime. Tous les jours, elle gagne de nouvelles sym-

pathies et de flatteuses adhésions. Ce qui la caractérise, c'est cette communauté de sentiments et d'aspirations, traduite par l'harmonie des idées qui n'a cessé de régner soit dans les délibérations de la matinée, soit dans les toasts du banquet. Il n'y avait là qu'un cœur et qu'une âme. « Même patriotisme, même foi dans l'avenir de la Société, dans les progrès de l'Instruction primaire, même attachement aux grands principes d'ordre qui ont toujours fait l'honneur du peuple fribourgeois. »

Les rapporteurs se sont scrupuleusement acquittés de leur tâche difficile et M. le Directeur de l'Instruction publique a pu les féliciter chaudement pour le rare succès que leurs travaux ont obtenu. La discussion qui a suivi la lecture de chaque rapport a été courte. Les comptes rendus des travaux ont été si nets, si complets que les orateurs qui intervinrent dans la discussion durent se borner à relever la grande valeur des rapports présentés et à signaler les fruits que pourront retirer les instituteurs des idées nouvelles, des vues larges et progressistes qu'a fait naître l'étude des trois questions choisies par le Comité de la S. F. E.

Au banquet, un grand nombre d'orateurs tinrent les nombreux convives sous le charme de leur parole. Citons M. le Président du Conseil d'Etat, M. le Directeur de l'Instruction publique et M. le conseiller Weck-Reynold. N'oublions pas de signaler la présence de deux membres du Conseil communal de Fribourg, de la députation valaisanne et de nombreux membres du clergé. Les instituteurs, si isolés jusqu'alors, se sentaient entourés de sympathie. Ils comprenaient qu'ainsi unis, ils devenaient une force, une influence dans la société. Une fois de plus s'était affirmée la solidarité qui existe chez nous entre l'Eglise, l'Etat et l'Ecole. Et M. Horner, en terminant le compte rendu d'une si reconfortante journée pour la S. F. E., pouvait écrire avec une très grande joie : « Rien n'a manqué à ces belles assises du corps enseignant et nous ne doutons pas que chacun ne se soit retiré comme nous heureux et fier d'appartenir à une société qui a pour elle les sympathies de tous les membres de la famille fribourgeoise, le témoignage des services qu'elle a déjà rendus au canton et l'assurance d'un avenir fructueux et prospère. »

Quelques réflexions sur l'enseignement des sciences naturelles

La toile d'araignée

L'araignée est un de ces pauvres êtres dont on se détourne avec horreur et qu'on écrase avec dégoût. On s'exclame : « Elle est hideuse, elle est cruelle, elle est inutile ! »

« Elle est hideuse. » Elle n'a ni l'éclat du papillon, ni l'élégance de la libellule — c'est entendu — ; et cependant, en la regardant de près et sans prévention, on trouverait même fort jolie l'épeire des